

MISSION AMBITION VALEURS

Le Conseil des commissaires adoptait, en février 2006, le présent énoncé de mission, précisant l'ambition et les valeurs de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – CSMB. Le geste fait suite à une réflexion institutionnelle d'envergure et d'avant-garde, prenant appui sur le concept d'*Éthique et gouvernance*. |

Ainsi, à l'automne 2006, dans le cadre de groupes de formation-réflexion inductifs, 30 employés de la CSMB, issus de tous les niveaux hiérarchiques, se sont prêtés à l'exercice suivant : ils ont mis en relation les valeurs « affichées » à ce jour avec les valeurs « pratiquées ». Leur contribution représente pas moins de 150 jours/personne de réflexion... | La démarche ouvrait la voie à l'ajustement des façons de faire, en vue d'une cohérence toujours plus grande.

La gestion éthique prend assise sur l'énoncé de mission, ambition et valeurs de la CSMB. Et cet énoncé constitue la pierre angulaire de l'élaboration d'une deuxième planification stratégique, de nouveaux règlements de délégation de pouvoirs et d'un cadre de reddition de comptes. | De fait, l'énoncé de mission, ambition et valeurs forme un continuum éclairant la prise de décision, dans les petits comme dans les grands gestes. Les valeurs – soit le respect, l'équité, la responsabilité et le courage – ont dans cet esprit été définies afin de devenir des outils de travail concrets, ancrés dans le quotidien.

UNE COMMISSION SCOLAIRE D'ENVERGURE

Dans le peloton de tête des commissions scolaires québécoises d'envergure, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – CSMB – regroupe près de 45 000 élèves (24 900 au primaire, 14 200 au secondaire, 2 800 à la formation professionnelle, 2 600 à l'éducation des adultes et 200 au Service aux entreprises et à la main-d'œuvre) répartis dans 88 établissements (62 écoles primaires, 13 écoles secondaires, 2 écoles spéciales, 6 centres de formation professionnelle et 5 centres d'éducation des adultes).

Quelque 10 000 employés (4 200 réguliers, dont 2 400 enseignants réguliers) sont au service de cette imposante communauté. Les établissements de la CSMB sont situés dans sept arrondissements montréalais et 13 municipalités de l'ouest de l'île : Lachine, LaSalle, L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève, Outremont, Pierrefonds/Roxboro, Saint-Laurent, Verdun, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Senneville.

UN MILIEU ANCRÉ DANS LA DIVERSITÉ

La CSMB s'inscrit dans une dynamique hétérogène en constante évolution. Une partie de son vaste territoire (255 km²) est fortement urbanisée, alors que certaines zones présentent des caractéristiques semi-rurales. Cette géographie constitue la trame de fond d'un important métissage ethnique et culturel. Issus de près de 175 pays, les élèves parlent souvent deux langues, parfois trois. Les réalités socio-économiques en jeu dévoilent par ailleurs des profils polarisés. Bien ancrée dans cette diversité, la CSMB propose une offre de services éducatifs répondant aux impératifs de cheminements scolaires rigoureux, résolument modernes et à l'écoute des besoins des individus et des milieux.

ENTRE TRADITION ET AVENIR

Née, en juillet 1998, de la restructuration des commissions scolaires sur une base linguistique, la CSMB s'est dotée d'un nom qui rappelle celui de la fondatrice des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, laquelle accueillait ses premiers élèves en 1658 à Ville-Marie (ancien nom de Montréal). Son logo repose sur un écusson (symbole de fierté, de tradition, de stabilité et de courage) animé par des ellipses (évoquant mouvement, dynamisme et action). Les actions de l'ensemble de sa communauté éducative prennent appui sur quatre valeurs, issues d'une démarche de réflexion sur l'éthique et la gouvernance : le respect – accorder un second regard afin de ne pas heurter inutilement; l'équité – la juste appréciation de ce qui est dû à chacun; la responsabilité – liberté d'action et reddition de comptes et le courage – la capacité d'assumer ses décisions et leurs conséquences.

LA RÉUSSITE
à cœur



Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
1100, bd de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec)
H4L 4V1

Tél. : 514 855-4500
www.csmb.qc.ca



MISSION

La CSMB, guidée par des valeurs de respect, d'équité, de responsabilité et de courage, contribue à la réussite de ses élèves, selon leur cheminement personnel, en tenant compte de sa communauté, de ses mandats et de ses ressources. | Nous nous y engageons tous.

AMBITION

Au-delà de l'administration d'une organisation d'envergure, la perspective des actions de la CSMB est, en lien direct avec sa mission, celle de l'éducation. La pertinence de toutes ses actions est donc évaluée au regard de leurs effets sur la réussite des élèves. | La somme des orientations du plan stratégique définit l'ambition de la CSMB. | Reposant sur la connaissance et l'analyse des enjeux en présence, ce processus permet de développer, d'identifier et de structurer les orientations dont découlent les actions. | L'atteinte de l'ambition s'appuie sur une approche éthique que guident les valeurs de la CSMB.

VALEURS

Les valeurs, qui sont en lien direct avec la mission de la CSMB, sont autant de phares indiquant ce *vers quoi* nous désirons cheminer et ce *sur quoi* nous devons nous orienter en cas d'incertitude ou de décision difficile. Les valeurs sont des *guides pour l'action*.

VALEURS

LES VALEURS PROMUES PAR LA CSMB SONT :

- › LE RESPECT
- › L'ÉQUITÉ
- › LA RESPONSABILITÉ
- › LE COURAGE

Ces quatre valeurs définissent ce que la Commission scolaire juge être le bien et le souhaitable. | Les valeurs s'appliquent dans nos relations internes avec nos élèves, de même que dans celles avec nos partenaires et nos autres interlocuteurs extérieurs.

DES VALEURS CLAIRES, PRATICABLES ET PARTAGÉES

Le respect : accorder un *second regard*

LE RESPECT CONSISTE À ACCORDER UN SECOND REGARD, LORSQUE REQUIS, SUR UNE PROBLÉMATIQUE DONNÉE AFIN DE NE PAS HEURTER INUTILEMENT LES PERSONNES OU LES PARTIES CONCERNÉES.

En tant que valeur, le respect concerne les personnes, et non les dossiers, les codes, les normes ou les règles. On ne « respecte » pas un code ou une règle, car on ne risque guère de les heurter. On suit la loi, on applique la règle, on obéit au code : on respecte les personnes. | À la CSMB, « *accorder un second regard* » consiste à faire l'effort nécessaire pour dépasser sa première impression, à ne pas réduire l'élève à un dossier et à reconnaître l'aspect humain, tant dans les relations de travail que dans celles avec les élèves. Le respect, c'est s'efforcer de dépasser les opinions et convictions personnelles qui nous confortent; c'est faire un effort pour *mieux comprendre l'autre* afin de ne pas le heurter inutilement.

L'équité : la juste appréciation de ce qui est dû à chacun

L'ÉQUITÉ SE DISTINGUE DE L'ÉGALITÉ.
L'ÉQUITÉ SE DÉFINIT COMME « LA JUSTE APPRÉCIATION DE CE QUI EST DÛ À CHACUN », TANDIS QUE L'ÉGALITÉ PRÉCONISE UN TRAITEMENT UNIFORME ET INDIFFÉRENCIÉ POUR TOUS.

L'équité est considérée comme une *forme plus parfaite de justice*, justement parce qu'elle tient compte des cas complexes et des contextes spécifiques — de ces cas qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas été prévus par l'ensemble des règles et pour lesquels on ne peut appliquer une règle parce qu'on risque alors de créer une injustice. | L'équité n'est pas un adversaire, mais plutôt un complément essentiel aux normes, règles et lois qui régissent les pratiques quotidiennes à la CSMB. | L'égalité est liée aux règles, à l'objectivité, à l'impartialité et à la neutralité. L'équité, quant à elle, est liée au jugement critique et à la compétence; elle implique une appréciation et une part de subjectivité.

La responsabilité : liberté d'action et reddition de comptes

LA RESPONSABILITÉ, C'EST S'ENGAGER, C'EST AGIR EN MAÎTRE D'ŒUVRE ET FAIRE LES CHOIX QUI DOIVENT ÊTRE FAITS AFIN DE POURSUIVRE LA MISSION DE L'ORGANISATION.

La responsabilité est de nature individuelle, mais elle est en lien avec la mission qui, elle, est collective. | La responsabilité se traduit par l'adhésion libre et volontaire aux valeurs et à la mission de la CSMB. La responsabilité, c'est aussi l'engagement à actualiser la mission et les valeurs en ayant le choix des moyens de l'action et en en rendant compte. | Il va sans dire que la responsabilité en tant que valeur se fonde sur une confiance mutuelle entre les divers acteurs de la CSMB.

Le courage : la capacité d'assumer ses décisions et leurs conséquences

LE COURAGE, C'EST PRÉFÉRER LA RECHERCHE, LA RÉFLEXION ET LE JUGEMENT; C'EST RISQUER LA CONFRONTATION DES IDÉES; C'EST ALLER CONTRE LA FACILITÉ QUI EST D'APPLIQUER AVEUGLÉMENT LES NORMES, ET S'ÉLEVER CONTRE LES AUTOMATISMES.

Le milieu dans lequel évolue la CSMB, de même que sa tradition, sont autant de foyers favorables à l'émergence de cas complexes, difficiles ou incertains, demandant une attention distinctive et, possiblement, une résolution particulière. C'est devant la gestion de ces cas qu'on reconnaîtra le courage. | Le courage consiste à faire ce qui doit être fait pour réaliser la mission de l'organisation, quelles que soient les conséquences. | Le courage suppose un jugement éclairé, lucide devant ce *qu'il faut faire*. Nous savons pourquoi nous appliquons la norme, c'est-à-dire que nous comprenons son esprit et son intention. | Il va sans dire que le courage, en tant que valeur est, lui aussi, fondé sur une confiance mutuelle entre les divers acteurs de la CSMB.